

André LECLERCQ

**Vice-président en charge de la délégation
« Sport et Société »**

~*~

- Réforme des rythmes scolaires**
- Stratégie nationale et territoriale en faveur de l'« Emploi » et de la « Formation »**

LES PRINCIPALES MESURES

- **RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES** : modification du temps hebdomadaire et journalier de l'enfant
 - 9 ½ journées d'école (ajout du mercredi matin)
 - Introduction d'activités complémentaires en marge du temps scolaire
- **PROJET DE LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION SUR LA REFONDATION DE L'ÉCOLE** : mesures d'accompagnement ou de renforcement de la réforme en cours
 - 7 orientations déclinées en 25 mesures

LE RÔLE INCONTOURNABLE DU MOUVEMENT SPORTIF

- DANS SON RÔLE DE REPRÉSENTATION

- Etre **partenaire** de la construction de projets éducatifs territoriaux mobilisant le sport
- Faire valoir la multiplicité et la qualité de **l'offre de pratique** locale

- DANS SON RÔLE DE MAÎTRE D'ŒUVRE

- Participer à la **déclinaison de la loi** (offre de pratique, formation, outillage pédagogique, actions éducatives, etc.)
- **Investir les différents temps** de l'élève (scolaire, périscolaire, extrascolaire)

LES LEVIERS D' ACTIONS DU MOUVEMENT SPORTIF

DANS LE CADRE DES 25 MESURES DU PROJET DE LOI, 8 LEVIERS D' ACTIONS POUR LE MOUVEMENT SPORTIF :

- **Formation** des enseignants
- Mise à disposition **d'activités adaptées** à l'accueil des enfants de moins de 3 ans
- Réinvestissement de l'offre sportive dans le cadre des **activités complémentaires**
- Mise à disposition **d'outils pédagogiques** numériques
- Mobilisation des **valeurs du sport** dans le cadre de l'enseignement moral et civique
- Utilisation des événements sportifs internationaux pour **l'apprentissage des langues vivantes** (*jumelage de classe, etc.*)
- Développement d'actions éducatives favorisant les **passerelles écoles/collèges**
- **Participation au projet éducatif territorial**

LA MOBILISATION DU CNOSF

- **PROJET DE LOI SUR LA REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE** : Renforcement du sport dans projet de loi
 - Action auprès des parlementaires et des acteurs du ministère de l'Éducation nationale
- **AGRÉMENT « ASSOCIATIONS ÉDUCATIVES COMPLÉMENTAIRES »** : Reconnaissance formelle du sport comme contributeur de l'éducation
 - Dépôt d'une demande d'agrément pour le mouvement sportif
- **CONVENTION MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE / MINISTÈRE EN CHARGE DES SPORTS / CNOSF** : Contribution du sport au déploiement de la loi
 - Rencontre avec Vincent PEILLON (7 mai 2013)

LES BESOINS DU MOUVEMENT SPORTIF

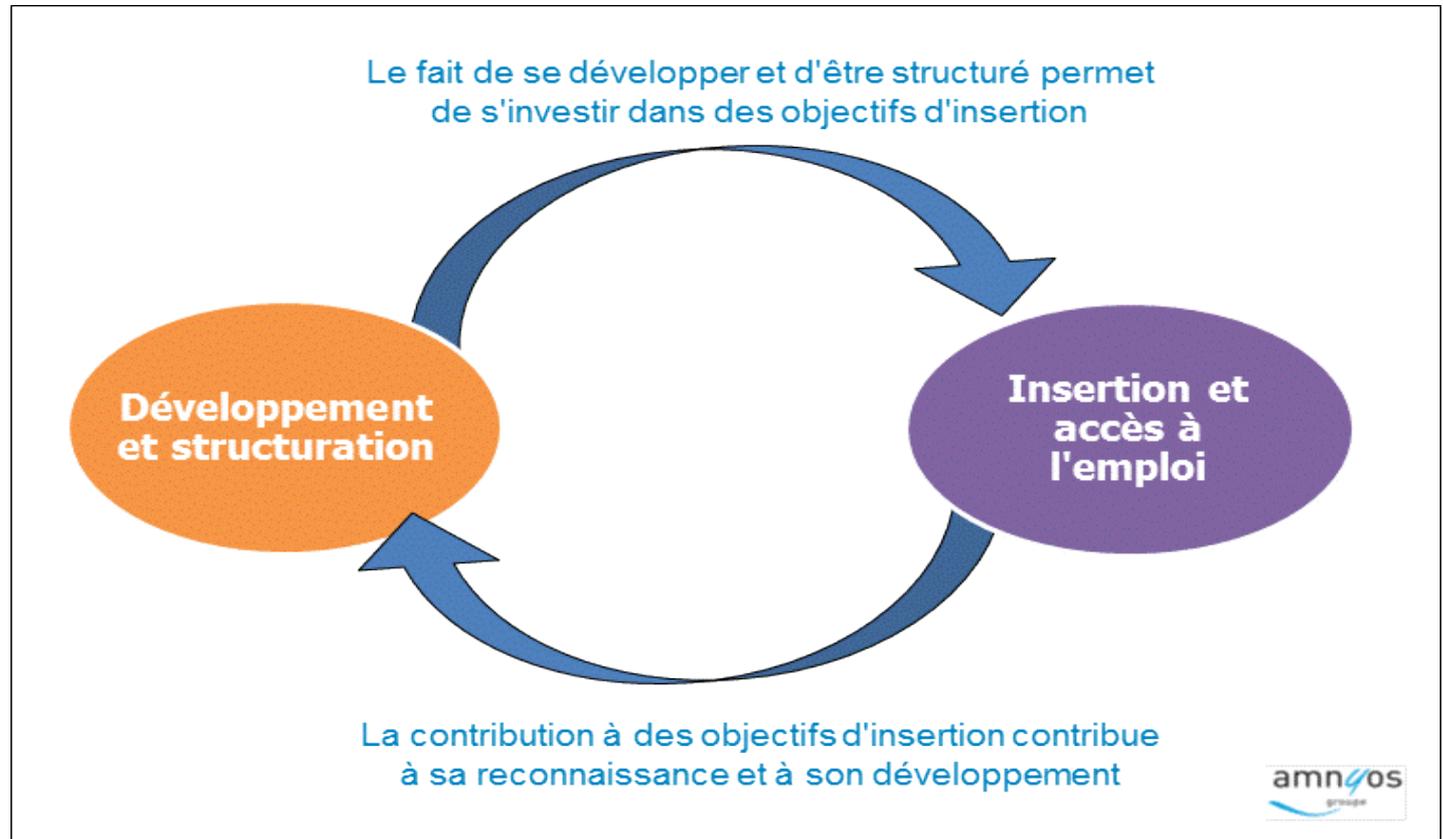
- Un secteur en pleine **STRUCTURATION**
- Des **BESOINS EN EMPLOIS QUALIFIÉS** :
 - Postes d'encadrement ou de développeurs nécessitant une autonomie et une qualification suffisantes pour structurer et inscrire dans la durée l'activité des associations*
- Une démarche de professionnalisation à **ACCOMPAGNER**

LA POSITION DU CNOSF

Construire une **politique globale d'aide à l'emploi au service du développement de la pratique et de la structuration du secteur** à travers :

- **LE DÉVELOPPEMENT D'EMPLOIS STRUCTURANTS** *dans les clubs,*
- **LE SOUTIEN À L'EFFORT COLLECTIF DE LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE** *par les politiques d'insertion à travers la mobilisation des politiques d'insertion (CUI-CAE et emplois d'avenir),*
- **L' ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES SPORTIVES.**

POLITIQUE D'INSERTION/POLITIQUE STRUCTURANTE, AU PROFIT D'UNE POLITIQUE GLOBALE DE L'EMPLOI DU SECTEUR



*Etude sur la convergence des politiques d'emploi
(CNAR Sport/Cabinet Amnyos – septembre 2012)*

Assemblée plénière des CROS/CDOS/CTOS

20 avril 2013

LE RÔLE INCONTOURNABLE DU MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF

- REPRÉSENTANT DES INTÉRÊTS ET SPÉCIFICITÉS SECTORIELS

- Concertation et mobilisation auprès des pouvoirs publics
- Implication dans la définition et l'évaluation des politiques publiques

- ACCOMPAGNATEUR DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT

- Relais d'informations
- Orientation vers acteurs clés
- Appui et conseil



LA MOBILISATION DANS LE CADRE DES EMPLOIS D'AVENIR

- CONVENTION D'ENGAGEMENT CNOSE/1^{ER} MINISTRE

(30/10/2012)

- Participation du Mouvement Sportif à l'effort collectif de lutte contre le chômage
- MAIS une volonté d'intégrer ce dispositif dans une politique de l'emploi structurante pour le secteur

- CONVENTION-CADRE CNOSE/ETAT (15/02/2013)

- Posture de représentation et d'accompagnement proposée par le CNOSE:
 - soutenir les fédérations dans la déclinaison du dispositif Emploi d'avenir,
 - mobiliser les relais territoriaux du CNOSE dans l'accompagnement des associations sportives pour la création d'emplois.

- COURRIER À MICHEL SAPIN (25/02/2013)

- Réaffirmation du besoin en emplois qualifiés :
 - demande de dérogation sur le niveau de qualification requis pour les emplois d'encadrement et de développement du secteur sportif

Ressources

Une rubrique totalement dédiée aux Emplois d'avenir sur
l'Extranet du CNOSF

franceolympique.com



Organisation

Activités

Olympisme

Équipe de France
Olympique

Juridique

Publications
Editions

Actualité
Presse

Extranet

Extranet

Vie du CNOSF

Thématiques

Dossiers d'actualité

Services mutualisés

Boîte aux lettres

Vous êtes connectés
en tant qu'utilisateur :

abcd

Déconnexion

THEMATIQUES > Emploi et Professionnalisation >

DOSSIER SPECIAL : EMPLOIS D'AVENIR

[Les Emplois d'Avenir - Qu'est ce que c'est ?](#)

[Les textes de référence](#)

[La position du CNOSF et du Mouvement Sportif](#)

[L'accompagnement du CNOSF : la déclinaison
de la convention-cadre](#)

[Foire aux questions](#)

Assemblée plénière des CROS/CDOS/CTOS
20 avril 2013

EMPLOI

LA POSITION DU CNOSF

UTILISER LA FORMATION COMME **UN OUTIL AU SERVICE DE LA STRUCTURATION DU SECTEUR ET UN CONTRIBUTEUR AU DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES SPORTIVES** PAR:

- L'assimilation des compétences fondamentales pour les dirigeants sportifs locaux,
- La transmission des principales clés de positionnement stratégique des CROS-CDOS-CTOS dans leur environnement

LES LEVIERS D' ACTIONS DU MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF

- RENFORCEMENT DU POSITIONNEMENT DES STRUCTURES OLYMPIQUES ET SPORTIVES DANS LEUR ENVIRONNEMENT

➤ Proposer annuellement aux acteurs du mouvement olympique et sportif territorial une offre de séminaires thématiques (stratégiques et techniques)

- Plan national de formation des dirigeants 2013 : *Rôles et enjeux du dirigeant de structure olympique (automne)*
- Plan national de formation des permanents 2013 : *Accompagner la création d'emploi (fin du 1^{er} semestre)*

- MUTUALISATION ET COHÉRENCE TERRITORIALE

➤ Favoriser la mise en place de plans territoriaux de formation

- RESSOURCES ET MÉTHODES

➤ Développer et valoriser les démarches et outils favorisant le développement de la formation

LES CONTACTS

André LECLERCQ, Vice président délégué

Myriam ANTOINE, Directrice (myriamantoine@cnosf.org)

-ÉDUCATION: Simon LEVEQUE, responsable pôle culture et éducation

➤ simonleveque@cnosf.org

- EMPLOI: Delphine LABORDE, responsable emploi/professionnalisation en charge du CNAR Sport

➤ delphinelaborde@cnosf.org

- FORMATION: Frédérique MAROTTE, responsable formation/qualification en charge de l'IFoMoS

➤ frederiquemarotte@cnosf.org